

## Contexte

Sur la base d'une convention signée en juin 2011, l'État, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Finistère, le Conseil Général des Côtes d'Armor et l'IGN se sont accordés sur la conduite du projet Litto3D<sup>®</sup> le long du littoral breton (sauf Morbihan).

A ce jour, les données relatives à la partie terrestre du programme sur les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor et du Finistère sont en cours de livraison. Les travaux couvrant la partie bathymétrique de Litto3D<sup>®</sup> dans le Finistère - actés par une convention de partenariat signée en février 2012 - sont en cours.

Depuis les premières livraisons, une réflexion partagée par l'ensemble des acteurs intéressés et visant à expliciter les moyens de valoriser les données du projet Litto3D<sup>®</sup> en Finistère - initiée par le CG 29 - a été engagée. Celle-ci s'est prolongée (entre autre) à travers une réunion initiée par la DREAL sur ce même sujet mais de manière globale pour le traitement des données de tout modèle numérique de terrain. De nombreuses questions, appuyées par des tests effectués sur les premières données livrées, se sont également posées concernant leur exploitation.

Cette problématique des moyens, outils, logiciels et méthodes pour l'exploitation et la valorisation de telles données, mais plus largement de toute donnée altimétrique précise, se pose donc.

## Principes généraux

La charte partenariale fixe les objectifs et les principes d'organisation des pôles métiers en son article 4.2.

## Objectifs

De ces premiers échanges entre services ressortent des objectifs partagés visant à définir précisément :

- Les modalités « logistiques » d'utilisation de la donnée (diffusion, stockage, mise en ligne, capacités de traitement des ordinateurs)
- les besoins en produits dérivés tels que courbes de niveaux, cartes de pente, profils en long et en travers
- les modalités de consultation sous GeoBretagne (affichage, stylage, outils d'extraction comme des profils en long)

***Feuille de route (version projet)***

- la(les) méthodologie(s) permettant de mener cette exploitation de la donnée (définition des produits dérivés,...)
- le développement de compétences particulières pour répondre au besoin (logiciels).

**Animation**

La co-animation de ce groupe de travail reste à définir. La DREAL s'est positionnée pour en être un des animateurs.

L'assemblée s'accorde sur une fréquence de réunions de 3 à 4 fois par an.

Un support type « wikhydro » est proposé via Géobretagne.

**Missions générales**

- organisation et animation de réunions régulières du groupe de travail sur les missions définies,
- assurer une coordination avec les autres pôles thématiques susceptibles d'évoquer l'exploitation de cette donnée,
- diffuser les résultats des réflexions menées via la plateforme Géobretagne,
- ouvrir le champ des réflexions via l'association de tierces parties (recensement des besoins,...),
- organiser les retours suite à la réception des données (questions, remarques, problèmes rencontrés sur les données livrées),
- organiser la diffusion et le partage des données auprès des collectivités pour pallier (entre autre) aux difficultés de stockage des données trop volumineuses,
- proposer la création de socle(s) commun(s) aux données altimétriques afin de concatener les différentes campagnes de levés topographiques provenant d'origine diverses,
- définir les produits dérivés à mettre en partage, les moyens à mettre en œuvre pour leur création et modalités de validation de ces produits,
- créer sous GeoBretagne des outils simples d'exploitation de la donnée (visualisation, stylage, extraction suivant une ligne / surface, calcul de volumes, ...),
- partager des expériences logicielles et approches méthodologiques pour les utilisations plus expertes,
- effectuer une veille des solutions en terme d'exploitation,
- organiser - si le besoin est avéré - la formation sur les outils logiciels.

## Périmètre

Toutes les « autorités publiques » en Bretagne, au sens de la directive INSPIRE et du périmètre prévu au partenariat GéoBretagne.

En particulier : Conseils généraux, agglomérations et communauté urbaines, communautés de communes, Agrocampus, Région, SDIS, DDTMs, DREAL.